

**MODELE DE STATUTS TYPES DE SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE
DONT L'ASSOCIE UNIQUE, PERSONNE PHYSIQUE, ASSUME
PERSONNELLEMENT LA GERANCE*.**

*Modèle conforme au décret n° 2008-1419 du 19 décembre 2008 publié au J.O du
27 décembre 2008

Société : (*dénomination sociale*)
Société à responsabilité limitée
Au capital de
Siège social :
M. (*nom de
naissance et, le cas échéant, nom d'usage, prénom, domicile, date et lieu de
naissance*) a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée
dont le gérant est l'associé unique.

Statuts

Article 1er

Forme

La société est à responsabilité limitée.

Article 2

Objet

(Indiquer ici toutes les activités qui seront exercées par la société.)

La société a pour objet :
Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient,
juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à
l'objet sus- indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à
favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension
ou son développement.

Article 3

Dénomination

(nom de la société.)

Sa dénomination sociale est :

Son sigle est :(*facultatif*).....

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit
être précédée ou suivie immédiatement des mots "société à responsabilité limitée"
ou des initiales "SARL" et de l'énonciation du capital social.

Article 4
Siège social

(Indiquer ici l'adresse du siège social.)

Le siège social est fixé à :
Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

Article 5
Durée

(Indiquer ici la durée, sans qu'elle puisse excéder quatre-vingt-dix-neuf-ans.)

La société à une durée deannées,
sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6
Apports

Apports en numéraires :
(Indiquer ici le montant des espèces en euros.)

M.apporte et verse à la société une
somme totale de.....

La somme totale versée soit.....a été déposée le.....au crédit d'un
compte ouvert au nom de la société en formation, à
(Indiquer ici les coordonnées de l'établissement financier.)

Apports de biens communs (le cas échéant)*(Il s'agit des biens appartenant à la communauté des époux.)*

Cette somme provient de la communauté de biens existant entre l'apporteur et son
conjoint : (*nom, prénoms*), qui a été préalablement averti de cet apport
par lettre recommandée avec avis de réception reçue le.....comportant
toutes précisions utiles quant aux finalités et modalités de l'opération d'apport.

Par lettre en date duM.,
conjoint de l'apporteur a renoncé expressément à la faculté d'être personnellement
associé, pour la moitié des parts souscrites. L'original de cette lettre est demeuré
annexé aux présents statuts.

Apports par une personne ayant contracté un PACS (le cas échéant) :

M..... réalise le présent
apport pour son compte personnel et est en conséquence seul propriétaire des parts
sociales qui lui sont attribuées en rémunération de son apport.

Article 7

Capital social et parts sociales

(Indiquer le montant en euros.)

Le capital est fixé à la somme de :

(Indiquer ici le nombre de parts sociales pour le montant du capital et, de manière facultative, le montant de ces parts.)

Le capital est divisé en(nombre)
parts égales d'un montant dechacune,
intégralement libérées ou libérées chacune à concurrence du
..... (cinquième, quart, moitié....).

La libération du surplus, à laquelle il s'oblige, interviendra en une ou plusieurs fois sur décision du gérant.

Article 8

Gérance

La société est gérée par son associé unique, M.

Article 9

Décisions de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et les prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10

Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le et finit le.....(Par exception, le premier exercice social sera clos le.....).

Article 11

Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Le rapport de gestion est établi chaque année par l'associé unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Article 12

Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Article 13

Frais/Formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société. Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à, le.....
Enexemplaires.

Signature de l'associé